



Nouvelles du conseil du 13 juin 2022

Route fermée

Le Conseil municipal a décidé lundi soir que la rue des Prés sera complètement fermée à la circulation le samedi 3 septembre 2022, pour faciliter l'organisation de la Fête du village.

Convention renouvelée

Les autorités locales ont décidé de renouveler, pour la période 2023-2027, la convention qui lie notre commune au Centre d'animation jeunesse de Péry-La Heutte et environs, lequel organise régulièrement des rencontres dans notre village.

Nettoyeurs engagés

Pour les nettoyages d'été qui sont traditionnellement effectués sur les bâtiments communaux durant les vacances scolaires, la Municipalité vient d'engager trois personnes de 16 à 18 ans, qui épauleront efficacement l'équipe communale de conciergerie, le mois prochain. Le Conseil municipal rappelle aux candidats refusés qu'il ne lui est pas autorisé d'engager des personnes de moins de seize ans.

Des nuits perturbées

Les Chemins de fer fédéraux ont averti la Municipalité, qui relaie l'information à l'attention de la population, que des travaux bruyants seront menés prochainement le long de la voie. Le fauchage des talus, qui ne peut pas être effectué durant la journée en raison d'un trafic ferroviaire trop dense, nécessite en particulier l'utilisation de machine bruyantes. Les nuisances relatives à ce chantier d'entretien sont à craindre plus particulièrement entre le soir du 18 juin et le matin du 23 juin. Les CFF soulignent qu'ils mettent tout en œuvre pour réduire autant que possible les désagréments sonores et remercient par avance les riverains pour leur compréhension.

Elles brilleront de mille feux !

Lundi soir, le Conseil municipal a débloqué un crédit de 24 500 francs pour financer les futures décorations de Noël qui illumineront les rues du village en fin d'année. Dès le 1^{er} décembre prochain, la population pourra admirer ces nouvelles installations et en particulier la partie spécifique aux Calendrier géant de l'Avent, dont la Municipalité ouvrira justement les feux. Mais de ces réjouissances, nous reparlerons bien évidemment en temps voulu, après avoir pleinement profité de la belle saison.

L'analyse des ponts induit des mesures immédiates

Mandatée par les autorités locales, le bureau spécialisé SD Ingénierie vient de rendre son rapport, concernant l'analyse de nos ponts sur la Suze. Danijel Stanojevic, conseiller municipal en charge des travaux publics, de l'énergie et du trafic, en a pris connaissance avant de le présenter lundi soir à ses collègues de l'Exécutif. Les ingénieurs ont détaillé trois variantes possibles de travaux permettant d'améliorer la sécurité de ces ouvrages, variantes sur lesquelles le Conseil municipal planche actuellement.

16 tonnes seulement à Sombeval

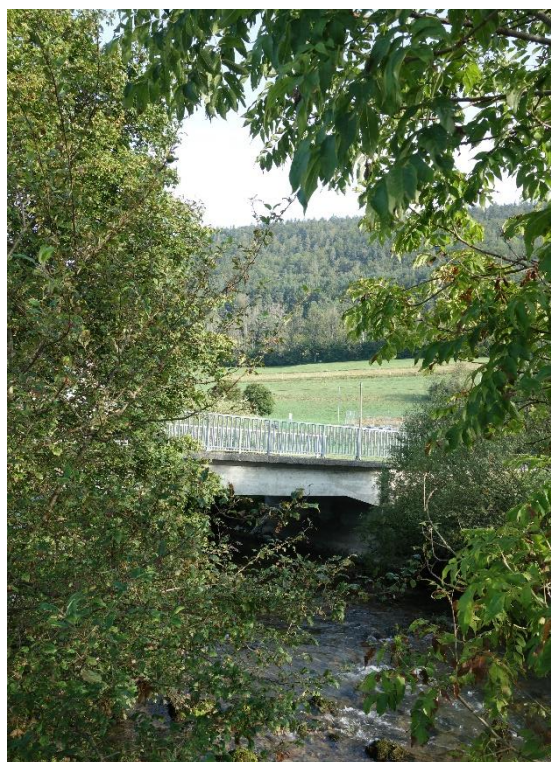
Quoi qu'il adviene par la suite, les calculs et examens des spécialistes débouchent sur des conclusions formelles : des restrictions de la capacité sont indispensables et urgentes, pour les trois ouvrages. Le pont de Sombeval sera donc limité à des véhicules de 16 tonnes au maximum. Afin de pouvoir respecter ce poids maximal en tout temps, la circulation sera limitée à un seul sens sur cet ouvrage. Les véhicules, quels qu'ils soient, ne pourront donc plus croiser sur ce pont ; un des sens de circulation aura bien évidemment la priorité sur l'autre. Des panneaux de signalisation, un marquage au sol et une réduction matérielle de la largeur de la chaussée seront très rapidement réalisées à Sombeval.

Un seul ouvrage pour les 20-40 tonnes

Le pont de la rue des Prés, où le croisement n'est plus possible depuis les nouveaux aménagements routiers, sera pour sa part limité à 20 tonnes. Une signalisation ad hoc sera apposée. Seul le pont de la rue de la Gare, à proximité de l'entreprise Sonceboz, pourra donc supporter les véhicules de 20 à 40 tonnes. Cette capacité maximale sera respectée grâce à une interdiction de croisement décrétée pour tous les véhicules lourds.

Des nouvelles en décembre

On l'a dit, les membres de l'Exécutif local étudient actuellement les trois variantes de travaux qu'a détaillées SD Ingénierie. Lorsqu'ils auront opté pour l'une d'elles, ils prépareront un plan financier y relatif et présenteront le tout à l'assemblée municipale de décembre prochain.



Des limitations de poids seront très bientôt appliquées sur les trois ponts de la commune